L’attentat islamophobe de London (Canada) utilisé pour dénoncer la loi québécoise sur la laïcité : le premier ministre du Québec dénonce un “amalgame ignoble”

13/06/2021 à 19h40



La **Loi sur la laïcité de l'État** ou la **loi 21** est une loi québécoise adoptée le 16 juin 2019 par l’Assemblée nationale du Québec. Elle est la première loi à disposer que « L’État du Québec est laïc » (article 1). Elle interdit le port de signes religieux aux employés de l'État en position d'autorité coercitive, ainsi qu'aux enseignants du réseau scolaire public, tout en reconnaissant un droit acquis aux personnes déjà en poste le 27 mars 2019, soit le jour précédant la présentation du projet de loi.

> *Attentat de London : La loi 21 (Laïcité) alimente la haine et la discrimination ? Trudeau a répondu « non », mais ajoute qu’il risque d’y avoir une réflexion, entre autres « parce qu’il y a une réelle inquiétude par rapport à la montée de l’intolérance et de l’islamophobie » pic.twitter.com/mJhiyPMsmI*

— Jeanne (@D4rc_) June 13, 2021

Il a partagé cette lecture en conférence de presse, mardi, alors que certains journalistes anglophones ont évoqué la loi sur la laïcité en l'invitant à réagir à l'attentat islamophobe qui a fait quatre victimes d'une même famille à London, en Ontario.

Des journalistes lui ont demandé si la loi 21 alimente la haine et la discrimination. M. Trudeau a répondu « non », mais a ajouté qu'il risque d'y avoir dans « les semaines et les mois à venir » une réflexion sur le but de la loi 21, entre autres « parce qu'il y a une réelle inquiétude par rapport à la montée de l'intolérance et de l'islamophobie ».

Des chroniqueurs ont également fait un lien entre l'islamophobie et la loi 21, qui interdit le port de signe religieux aux employés de l'État en position d'autorité coercitive et aux enseignants du réseau scolaire public. Legault n'a pas apprécié.

Sur l'autre colline, le premier ministre du Québec, François Legault a rabroué son homologue.

« *Je pense que les Québécois savent faire la différence entre un masque pour se protéger d'un virus et un masque qui est porté pour des raisons religieuses* », a-t-il lancé en conférence de presse, alors qu'il discutait de l'allégement des mesures sanitaires.

« *Il y a une majorité de Québécois qui sont d'accord, avec la loi 21, qui sont d'accord pour interdire les signes religieux pour les personnes qui sont en autorité, puis M. Trudeau, bien, devrait prendre acte de ce que souhaite la majorité des Québécois* », a-t-il enchaîné.

De retour à Ottawa, le député bloquiste Alexis Brunelle-Duceppe a eu une réaction similaire.

« *Après des années de discussions au Québec, il est malheureux que M. Trudeau ne comprenne toujours pas le concept de laïcité* », a-t-il déploré dans une déclaration écrite.

Son collègue conservateur Alain Rayes a également adressé des reproches a Justin Trudeau, qualifiant sur Twitter sa déclaration sur la loi 21 de « *méprisante envers les Québécois et le gouvernement du Québec* ».

Journal du Quebec / La Presse

En Lien :

https://twitter.com/F_Desouche/status/1404137654380285954